

MANUTENTION DE LA PERSONNE DÉPENDANTE

DÉVELOPPEZ VOS COMPÉTENCES PAR LA FORMATION



PUBLIC CONCERNÉ

Tout personnel

PRÉREQUIS

Pas de prérequis exigés pour cette formation

PROFIL DE L'INTERVENANT

Formateur agréé en manutention des personnes
(Kinésithérapeute, Ergothérapeute, Infirmier, ...)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Acquérir les techniques de « base » en manutention des personnes
- Prévenir tout risque d'accident corporel
- Prévenir le risque lombalgique des professionnels
- Réintégrer la « manutention » dans le soin au quotidien, notamment dans ses composantes relationnelles

ÉLÉMENTS DE CONTENU

- 1. La manutention : un acte de soin**
 - Bienveillance et manutention
- 2. Vieillesse et autonomie**
 - Le ralentissement sensitivo-moteur, la perte d'autonomie, la douleur
 - Conséquences sur les actes de soins, notamment lors des actes de manutention
- 3. Les principes généraux relatifs à la manutention de la personne**
 - Prendre en compte les éléments du dossier de soins
 - Évaluer la personne : autonomie, douleur, compréhension
 - Savoir expliquer
- 4. Les éléments de base pour toute manutention**
 - La protection rachidienne
 - L'équilibre et les appuis
 - L'utilisation à minima des membres supérieurs
 - La chronologie des manœuvres
 - Les différentes prises et postures
- 5. Mise en œuvre de ces principes en situation concrète**
 - Étude et mise en pratique des techniques de mobilisation des personnes (translations, retournements, lever du fauteuil, ...)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alterneront, selon les besoins du groupe en formation :

- Mise en pratique de techniques de manutention des personnes
- Exposés
- Échanges à partir du vécu des participants
- Remise de documents

Le port d'une tenue permettant des exercices physiques est recommandé (survêtement, jogging, pantalon...)



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Un processus évaluatif complet de la réussite des objectifs de la formation :

• Recueil écrit et oral des attentes

• Feed-back tout au long de la formation

• Évaluation des connaissances acquises en fin de formation



• Bilan oral de la formation
Questionnaire de satisfaction

• Compte rendu individuel du formateur
(envoyé à l'établissement)

Le client dispose d'un interlocuteur pour échanger à tout moment sur l'ingénierie de la formation, les objectifs, les modalités de réalisation et d'organisation, les conclusions de la formation.

DÉLAIS D'ACCÈS ET ACCESSIBILITÉ AU PUBLIC

- **Pour nos formations INTRA**, les délais d'accès à la formation et l'accessibilité des publics en situation de handicap sont définis par l'établissement accueillant.
- **Pour nos formations INTER**, le planning de nos formations est accessible sur le site de l'IRFA et permet l'inscription et l'entrée en formation des publics jusqu'à la veille du démarrage de l'action.

L'ensemble de nos lieux d'accueil sont accessibles aux personnes en situation de handicap, par ailleurs un référent handicap est identifié au sein de l'organisme.

TARIFS

L'IRFA est exonéré de TVA en application de l'article 261-4-4° du Code Général des Impôts.

- **Pour nos formations Intra** : à titre indicatif, 1250 euros par jour selon les besoins de l'établissement et le profil du formateur, pour un groupe de 15 personnes maximum.
- **Pour nos formations Inter** : 720 euros.



UN PROJET DE FORMATION DANS VOTRE RÉGION ?

Contactez-nous pour une mise en relation avec nos conseillers et responsables de formation



02 33 29 66 51



infos@irfa-formation.fr